

La gauche remporte une victoire historique à Malte

Corinne Deloy

Résultats

Résumé :

Le Parti travailliste (LP), conduit par Joseph Muscat, a reporté une victoire historique aux élections législatives qui se sont déroulées le 9 mars dans l'archipel de Malte. Il a recueilli 54,83% des suffrages et gagné 38 sièges à la Chambre des représentants (Il-Kamra Tad-Deputati), chambre unique du Parlement (soit +4 par rapport au précédent scrutin législatif du 8 mars 2008). Il s'agit de la plus large majorité remportée par un parti depuis l'indépendance du pays en 1964. Il a devancé le Parti nationaliste (PN) du Premier ministre sortant, Lawrence Gonzi, qui a obtenu 43,34% des voix et remporté 29 sièges (- 6).

Alternative démocratique (AD), parti écologiste dirigé par Michael Briguglio, qui présentait 9 candidats aux élections législatives, a recueilli 1.8% des suffrages, le résultat le plus élevé jamais obtenu par le parti, mais il échoue cependant à entrer au parlement.

La participation, toujours très importante à Malte, s'est établie à 93,10%, soit quasiment équivalente au taux enregistré lors du scrutin législatif de mars 2008 (-0,20 point).

Résultats des élections législatives du 9 mars 2013 à Malte

Participation : 93,10%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges
Parti travailliste (LP)	161 479	54,83	38
Parti nationaliste (PN)	131 004	43,34	29
Alternative démocratique (AD)	5 471	1,80	0
Autres	22	0,01	0

Source : <http://www.maltastar.com/dart/20130311-first-count-votes-of-the-13-districts>

« Je ne m'attendais pas à une victoire aussi écrasante pour le Parti travailliste » a déclaré le dirigeant travailliste, Joseph Muscat, à l'issue des résultats. « Le soleil ne s'est pas levé seulement sur la moitié de Malte mais sur tout l'archipel, pour ceux qui ont voté pour le changement comme pour ceux qui ne l'ont pas fait » a ajouté celui qui, durant sa campagne électorale, avait appelé à « la fin de la politique tribale » et qui reprenait le slogan pour les élections législatives Malta Taghna Llkoll (Malte pour tous).

« Les Maltais ont choisi de rejeter la politique du passé. C'est le message qu'ils nous ont envoyé et que nous devons toujours conserver à l'esprit. Notre objectif est de montrer qu'il existe une autre façon d'agir » a affirmé

Joseph Muscat. Durant sa campagne électorale, celui-ci a promis de réduire les tarifs de l'électricité de 25% et de l'eau de 5% à partir du 1er mars 2014 (les prix de ces deux énergies devraient ensuite être fixés pour les dix années suivantes) et de construire une nouvelle centrale électrique à gaz avec une participation de capitaux privés à hauteur de 425 millions €. Joseph Muscat a déclaré qu'il démissionnerait s'il ne parvenait pas à mettre en œuvre ces deux mesures au cours des deux années à venir. Il a également promis de baisser l'impôt sur le revenu et de lutter contre la corruption.

Lawrence Gonzi, qui était en lice pour un 3e mandat à la tête du gouvernement, a reconnu sa défaite. « J'assume

personnellement toute la responsabilité de ce résultat et je ne chercherai pas la réélection lorsque le parti choisira sa nouvelle direction » a-t-il indiqué.

Agé de 39 ans et originaire de Pieta, Joseph Muscat sera le deuxième plus jeune Premier ministre de l'histoire de Malte. Diplômé en politique publique, études européennes et littérature, il a débuté comme journaliste à la radio et dans la presse écrite. Elu député européen lors des élections de juin 2004, il quittera ses fonctions quatre ans plus tard après avoir été élu à la tête du Parti

travailliste après la défaite de son parti aux élections législatives de mars 2008 (avec 66% des suffrages, il s'était imposé devant George Abela, devenu depuis lors président de la République de Malte). En 2008, Joseph Muscat a remplacé Joseph Cuschieri au parlement et est devenu le leader de l'opposition. « *Le plus important pour le moment est d'approuver le budget. Nous allons travailler main dans la main avec l'opposition et avec ceux qui n'ont pas voté pour notre parti, car c'est dans l'intérêt de notre pays* » a souligné le futur Premier ministre.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.